

Conseil d'école de l'école élémentaire la Tilleulière

Jeudi 20 janvier 2011

18h-20h

Présentation des personnes présentes :

- Monsieur Denat Inspecteur Rezé Sud Loire
- parents d'élèves APESOR : Mme Pelletier, Mme Junot, M Thune
- Parents excusés : Mme Orhon Pérodeau, M Goaziou
- représentant de la mairie : Mme Rabillé Frontero (adjointe aux affaires scolaires)
- enseignants : Mme Joint Lavergne (CP et directrice), Mme Harrouet(CE1), M Le Blanc (CP, CE1 et CE2), Mme Benedetto (CE2/CM1), Mme Pérocheau (CM1), Mr Lavergne (CM2),
- DDEN excusé : M Tessier

Secrétaires de séance : M Thune et Mme Pérocheau

1) Prévisions d'effectif rentrée 2011

- Arrivée de **19 CP** (les 22 GS de Maternelle – 3 déménagements), **19 CE1** (les 21 CP de cette année – 2 déménagements), **20 CE2** (les 21 CE1 de cette année sauf si une élève part en Clis avant la rentrée prochaine), **15 CM1** (les 15 CE2 de cette année), **24 CM2** (26 de cette année - 1 déménagement, - 1 départ au privé, attention une élève pourrait aussi partir en IME). Une inscription nouvelle en CE2 est à confirmer. Au total : **97** élèves (le seuil est à 104). Nous avons eu depuis le début de l'année 12 enfants du voyage mais sur des périodes plus ou moins longues ce qui ne permettra pas de combler le manque. Nous sommes donc déjà en fermeture pour l'année prochaine.
- Pour la maternelle : 4 PS et 2PPS sont en attente. Le seuil a augmenté, il est passé de 60 à 64. La maternelle ne compte pour l'instant à la rentrée prochaine que 56 inscrits. Il y a donc également risque de fermeture.

2) Fusion des deux écoles

- Lecture par Mme Joint Lavergne du mail de M Tessier :
M Tessier, DDEN, n'est pas opposé à l'idée d'un tel regroupement mais craint qu'une telle initiative dans le contexte national actuel serait maladroite, voire même dangereuse à terme (suppression progressive des postes d'enseignants maternelle). De plus, la volonté de changer l'image de l'école ne lui apparaît pas devoir trouver solution dans un tel regroupement.
- Monsieur Denat et Mme Joint Lavergne précisent qu'à ce jour, il n'est pas question de supprimer des postes en maternelle.
- Les enseignants de maternelle et de l'élémentaire se sont rencontrés fin décembre en présence de M Denat inspecteur de la circonscription pour réfléchir à une éventuelle fusion des deux écoles (maternelle et élémentaire). Mme Joint Lavergne en fait le compte rendu :
 - Pour la maternelle, Mmes Lardière et Modéna s'inquiètent du respect de l'identité de l'école maternelle. Elles ont peur que l'école maternelle soit le parent pauvre du regroupement. De plus elles ne

pensent pas que cela puisse donner plus de cohérence. Ils considèrent que les équipes peuvent se rencontrer sans un cadre de regroupement.

- Les enseignants de l'élémentaire et Mme Deschamp, directrice de l'école maternelle ne partagent pas ce point de vue. Ils pensent que pour construire des projets cohérents, il faut disposer de temps de concertation commun et que le regroupement ne nuirait en rien à l'image de la maternelle bien au contraire.

| Avantages | |
|--|--|
| Réunions communes aux deux écoles : plus de concertation dans le cadre des conseils de maîtres, des conseils de cycles, | <ul style="list-style-type: none"> - Pour permettre une meilleure cohérence du projet éducatif de l'enfant - pour mieux comprendre les difficultés des enfants (anticiper les aménagements : aide personnalisée, PPRE, dossier MDPH, ...) et ainsi éviter les situations de rupture - pour mieux faire progresser les apprentissages de chaque enfant - pour enrichir les pratiques de chaque enseignant (échange sur la pédagogie) - pour créer une dynamique de groupe - pour finaliser après plus de réflexion des projets communs - pour faciliter la passerelle GS/CP - pour mieux préparer les décroissements maternelle et élémentaire - pour améliorer les relations parents enseignants - pour améliorer ainsi l'image de l'école |
| Une seule direction | <ul style="list-style-type: none"> - pour faciliter la communication des informations avec un seul interlocuteur pour les familles qui ont des fratries - Pour faciliter la communication avec les familles : plus de présence téléphonique, et possibilité de rendez vous sur le temps décharge |
| Mutualisation du matériel pédagogique | <ul style="list-style-type: none"> - Plus de matériel pour construire des séquences plus constructives (en sciences, en motricité, en éducation musicale,) |
| Eviter une fermeture : globalisation des effectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Permettrait d'éviter une fermeture à suivre, ou de sauver une classe - Permettrait de garder des effectifs raisonnables nécessaires au bon fonctionnement d'une classe |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'usage de l'école |
| Inconvénients | <ul style="list-style-type: none"> - aucune décharge de direction supplémentaire - démarches administratives à réaliser |
| Éléments nécessaires pour que la fusion soit bénéfique à l'école | <ul style="list-style-type: none"> - que tous les partenaires soient convaincus des avantages de la fusion - que les deux directrices aient du temps pour se transmettre les informations nécessaires - anticiper les aménagements nécessaires - que chaque enseignant soit partie prenante dans cette fusion - que les membres de l'équipe se fassent confiance |
| A anticiper en cas de fusion | <ul style="list-style-type: none"> - mode d'information aux familles - Modifier l'entrée de l'école et rendre plus visible cette dernière |

- Les représentants d'élèves ne pensaient pas voter ce soir sur ce point et sont surtout inquiets sur la baisse des effectifs pour l'année prochaine.
- M. Denat rejoint l'équipe enseignante en expliquant que la fusion des deux écoles, ne peut amener qu'une meilleure cohésion dans le suivi des apprentissages des élèves et que vraisemblablement il n'y aurait alors qu'une fermeture sûre sur les deux écoles (maternelle et élémentaire). Il précise que pour que ce projet prenne forme, il faut que le dossier soit remis à l'inspecteur départemental au mois de mars.
- Mme Rabillé ne se prononce pas mais dit que les locaux permettent un regroupement en faisant quelques aménagements bien sûr. Mais en aucun cas il n'y aurait déplacement des classes maternelles ou élémentaires. Les locaux restent en l'état.
- Les représentants APESOR veulent informer, lors d'une réunion, tous les parents de l'école avant de se prononcer.
- Par conséquent, il a été décidé que le vote serait reporté le 17 février lors d'un conseil d'école exceptionnel.

3) Financement des classes transplantées

- Remerciement pour la subvention classe transplantée (10 € par famille)
- Classe de CP : classe Poney du 21 au 23 mars
 Nombre de participants : sur 21, 20 ont donné leur accord mais deux enfants ne devraient plus être là en mars (déménagement), et 1 élève ne participe pas pour des raisons médicales.
Participation demandée : 110 euros par enfant soit un total de 2200
Aide accordée (11,45 € pour sortie de fin d'année par enfant, 10 € pris sur la COOP et 10 € subvention mairie soit 31,45 € par enfant total de 629 euros)
Coût : car (257€) Séjour 2451 € (117 par enfant, 96 par accompagnateur un seul compté, et 15 pour frais de dossier), et 2 heures d'activités nature (117) : soit un total de 2825
 Nous aideront une famille à hauteur de 40 euros (pris sur la COOP)

Les parents trouvent que les subventions ne sont pas assez

importantes et devraient être en fonction du quotient familial.

Ils ne souhaitent pas faire d'actions pour faire baisser le prix

- Classe de CM2 : du 7 au 11 février Classe neige à Super Besse
Nombre de participants : sur 26 (22 partent : les raisons de non

départ sont d'ordre culturel, médical, ou personnel).

Participation demandée : 270 euros par enfant maximum

Aide accordée : 11,45 € pour sortie de fin d'année par enfant, 20 € pris sur la COOP 10 € FCPE et 10 € subvention mairie soit 51,45 € par enfant

Coût initial : 340 €.

Actions menées : vente de cartes par les enfants et vente de jus de pommes (fabrication par les parents et retour des commandes le 17/02 avec vente de crêpes). Ces actions grâce au dynamisme des parents et des enfants font baisser le coût initial de 25 € par enfant.

Activités : raquettes, ski, visites

- Il est précisé que les accompagnateurs et les enseignants en raison du temps qu'ils consacrent à un tel projet ne paye pas leur séjour. Certains accompagnateurs prennent même des congés pour accompagner ces classes transplantées.
- Ces classes transplantées ne seront pas obligatoirement renouvelées l'année prochaine.

4) Bilan des projets

- Marché de Noël : bilan positif (nombreux participants, satisfaction des enfants et de leur famille, très belle exposition, participation des maternelles très appréciée, qualité des danses et choix des musiques remarquées. Cependant les parents d'élèves ont toutefois préféré l'aspect plus convivial du marché de Noël de l'année précédente qui avait eu lieu dans la salle polyvalente de l'école.
- Les CE2/CM1 et les CM1 ont visité la centrale thermique de Cordemais le 10 janvier. Les deux classes se rendront au parc de Maulévrier en mai.
- Les CE1 iront au musée des Beaux-Arts d'Angers le 12 avril avec leurs correspondants et ont une autre sortie de prévue (Clisson) en fin d'année : chasse aux trésors dans le parc de la Garenne Lemaux et éventuellement visite du château.
- Evacuation Car CM2
- Visite du collège pour les futurs 6^{ème} le 22/01
- Exposition de peinture : toutes les classes ont apprécié la visite commentée de cette exposition.

5) Fête d'école

- L'équipe enseignante souhaite faire si possible une fête commune aux deux écoles (Tilleulière et Clos du Moulin) l'année prochaine.
- Cette année la fête des écoles aura lieu le 24 juin dans la cour de l'école. Après un petit spectacle de chants par les enfants, les parents proposeront différents stands de jeux et pour ceux qui le désirent un pique-nique commun.

- Des stands de jeux en plein air pour être organisés. Le vu par des élèves de l'école.

6) Animation sur le temps de cantine

Cette année plusieurs activités ont été mises en place :

- deux personnes bénévoles proposent un temps de « lecture partagée » (2 x 20 minutes pour les deux services)
- des animations par le personnel cantine sont proposées tous les jours ;
- une activité « passerelle » organisée par l'espace jeune a lieu 1 fois par mois pour les enfants de 9 – 11 ans

Les enfants semblent très actifs et satisfaits de ces animations.

Madame Joint-Lavergne demande s'il est possible de rencontrer les acteurs de ces différentes activités pour être plus au courant de ce qui se passe à l'école le midi.

Mme Joint Lavergne demande si les nouveaux locaux de périscolaire ne pourraient pas être utilisés pour ces animations ce qui permettrait de n'utiliser que la cour B (à proximité des toilettes cantine et à l'abri en temps de pluie).

7) Stationnement aux abords de l'école

Les parents d'élèves ont remarqué que la personne qui livre la cantine se gare sur le trottoir à l'heure de l'entrée le matin.

De plus il semblerait qu'il y ait un problème de marquage au sol au niveau de la maternelle.

Mme Rabillé informe que prochainement au point à l'angle de la maternelle, un « arrêt de tourne à droite » sera essayé.

8) Transmission des informations par messagerie électronique

Les parents d'élèves souhaiteraient que l'école transmette les informations importantes par la messagerie électronique. Cela pourra être envisagé sur le site de l'école (en construction actuellement) et éventuellement sur le blog de l'APESOR.

La séance est levée à 20 heures 15 .

Signature APESOR

Signature de Mme Lavergne
(Directrice)